

Dans l'alimentation du bétail, la part des concentrés ne devra excéder 5%

Près de la moitié des exploitations laitières commercialisant du lait bio devront réduire la part de concentrés dans l'alimentation du bétail laitier à 5% au maximum pour satisfaire aux nouvelles exigences de Bio Suisse.

Si les ruminants sont nourris avec des aliments concentrés, ils entrent en concurrence avec les humains sur le plan de l'alimentation. Or, pour éviter que cette concurrence ne soit trop élevée, les délégués de Bio Suisse se sont prononcés au printemps 2018 en faveur d'une limitation à 5% de la proportion maximale d'aliments concentrés dans l'alimentation des ruminants d'ici janvier 2022. Actuellement, chaque catégorie de ruminants peut recevoir au maximum 10% d'aliments concentrés par rapport à la matière sèche de l'ensemble des aliments.

Selon un rapport d'Agroscope réalisé par Dierk Schmid et Markus Lips intitulé «Lait bio: quelle quantité d'aliments concentrés les exploitations utilisent-elles?», près de 45% des exploitations bio produisant du lait commercialisé se situaient en 2018 au-dessus du nouvel objectif de 5% d'aliments concentrés dans l'alimentation des ruminants.



Près de 95% des exploitations bio nourrissent leurs vaches avec plus de 80% d'herbe et la moitié utilisent 5% ou moins de concentrés dans l'affouragement.

J.-R. STUCKI

mentation des ruminants. Celles-ci devront donc adapter l'alimentation du bétail laitier pour satisfaire aux nouvelles directives de Bio Suisse.

Entre 80 et 90% d'herbe

Dans une étude précédente (2013), les scientifiques Dierk Schmid et Simon Lanz, ont étudié la quantité d'herbe consommée par les vaches dans les exploitations laitières. Ils ont constaté qu'en production biologique, environ 95% des exploitations nourrissent leurs vaches avec plus de 80%

d'herbe et 53% avec plus de 90% d'herbe. Le reste de l'alimentation est constitué de maïs d'ensilage et d'aliments concentrés. Ce constat est valable pour toutes les régions (plaine, collines et montagne).

La part des coûts de fourrage s'élève à 9%

La part des coûts dus à l'achat de fourrage s'élève à 9% des coûts totaux pour les exploitations produisant du lait commercialisé et à 3% pour les exploitations de vaches allaitantes.

Cependant, comme les coûts de production du fourrage sont inclus dans les positions travail, machines et bâtiments, il n'est pas possible d'en déduire des informations sur les aliments pour animaux, expliquent les auteurs de l'étude. Il s'agit ici plutôt d'estimer la proportion d'aliments concentrés pour les trois régions considérées au moyen de données comptables des exploitations laitières bio. Le pourcentage d'exploitations biologiques concernées par la réduction

de la proportion d'aliments concentrés est une question particulièrement intéressante pour Bio Suisse.

Base et traitement des données

L'analyse est basée sur les exploitations bio produisant du lait commercialisé et faisant partie de l'échantillon d'exploitations de référence du Dépouillement centralisé des données comptables des exercices comptables 2012-2014. Les observations de toutes les années ont été considérées de façon regroupée. Au total, 493 observations sont disponibles et se décomposent comme suit:

- région de plaine: 52 exploitations;
- région de collines: 149 exploitations;
- région de montagne: 292 exploitations.

Les informations sur les aliments pour animaux ne sont pas collectées directement auprès des exploitations de référence du dépouillement centralisé et doivent donc être estimées à partir d'autres données disponibles, telles que les surfaces fourragères et les coûts des aliments pour animaux.

Dans cette étude, l'accent a été mis sur la branche de production «Lait commercialisé et élevage». L'estimation a été effectuée avec la méthode de

Schmid et Lanz (2013). Dans cette méthode, les quantités d'aliments pour animaux sont déterminées sur la base des surfaces fourragères et des rendements moyens spécifiques, en distinguant les catégories suivantes: prairie extensive, prairie peu intensive, prairie permanente, pâturage extensif, pâturage, prairie temporaire et maïs d'ensilage.

Pour calculer la quantité d'aliments concentrés des exploitations bio produisant du lait commercialisé, on divise la quantité des aliments concentrés par un prix moyen de 112,50 fr./dt. Il s'agit d'une estimation basée sur les prix des aliments complémentaires pour vaches laitières pour les années 2012-2014 (Agridea 2014). Ce prix a par ailleurs été majoré d'un supplément de 50% pour les aliments bio. Les quantités de fourrage grossier acheté et vendu sont calculées en divisant les coûts tirés de la comptabilité par un prix moyen de 40 fr./dt. Par conséquent, la quantité totale d'aliments pour animaux et la proportion d'aliments concentrés sont disponibles pour chaque exploitation.

AGROSCOPE - ADAPTATION:
JEAN-RODOLPHE STUCKI

INFOS UTILES

Renseignements: Dierk Schmid,
dierk.schmid@agroscope.admin.ch

Différences entre la montagne et la plaine

Dans la région de plaine, 21,3% des exploitations bio produisant du lait commercialisé se situent au-dessus du nouvel objectif de 5% d'aliments concentrés. Ce chiffre est de 51,2% dans la région de collines et de 47,3% dans la région de montagne. Si l'on considère l'ensemble des exploitations, la proportion est de 45%.

La différence entre la région de plaine d'une part et les régions de collines et de montagne d'autre part se reflète également dans les proportions moyennes d'aliments concentrés. Dans la région de plaine, la valeur moyenne est 4,2%, donc nettement inférieure à celle des régions de collines (moyenne: 5,5%) et de montagne (moyenne: 5,3%). Selon les résultats, certaines exploitations distribuent plus de 10% d'aliments concentrés. Il peut s'agir dans ce cas d'imprécisions dans le calcul des proportions d'aliments pour animaux, dans lequel soit le rendement naturel moyen des surfaces fourragères a été sous-estimé pour les exploitations prises individuellement, soit le prix moyen des aliments concentrés a été évalué trop bas. Car des aliments concentrés très coûteux se réper-



Dans les exploitations de montagne, la part des concentrés dans le fourrage est plus élevée qu'en plaine.

J.-R. STUCKI

cutent par de grandes quantités, vu que l'on tient toujours compte de même prix moyen. Inversement, il n'y a pratiquement aucune exploitation agricole qui renonce aux aliments concentrés.

Différences au niveau du rendement laitier

On observe des différences très nettes en matière de production laitière par vache et par année. Les exploitations avec plus de 5% d'aliments concentrés ont un rendement laitier supérieur de 31% dans la région de plaine. En région de collines, cette différence s'élève à 7% et à 17% en région de montagne.

En ce qui concerne la rentabilité – d'une part le revenu du travail par unité de travail annuel de la famille et d'autre part, la part du revenu agricole dans le revenu total – il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes.

Dans la branche de production «Lait commercialisé et élevage», la proportion d'aliments concentrés des exploitations bio produisant du lait commercialisé s'élève en moyenne à 5%, bien que 45% des exploitations distribuent moins de 5% d'aliments concentrés. Seules quelques exploitations renoncent totalement aux aliments concentrés. La proportion d'aliments concen-

trés augmente non seulement en fonction de la taille du troupeau laitier, mais surtout de la production laitière en kilos par vache et par année. Les exploitations bio de plaine utilisent sensiblement moins d'aliments concentrés que les exploitations situées en région de collines et de montagne. En ce qui concerne la rentabilité, aucune différence n'a été constatée, pour les trois régions considérées, entre les exploitations distribuant une proportion d'aliments concentrés supérieure ou inférieure à 5%.

L'analyse montre que près de la moitié des exploitations bio produisant du lait commercialisé ont une proportion d'aliments concentrés de plus de 5%.

Environ la moitié des exploitations bio produisant du lait commercialisé devront adapter l'alimentation des vaches laitières afin de réduire de 10 à 5% la proportion autorisée d'aliments concentrés. Cette adaptation touchera plutôt les grandes exploitations avec de grands troupeaux laitiers et les exploitations avec une production laitière élevée. A noter que la pression à l'adaptation est plus forte dans les régions de collines et de montagne. **AGROSCOPE-JRS**

CONCENTRÉS

La réduction est surmontable

L'invité



Boris Beuret

Président de Suisse Biomilch et membre du CA de Mooh

Les nouvelles prescriptions d'affouragement feront diminuer les quantités produites à l'horizon 2022. La réduction de la part maximale de concentrés de 10 à 5% semble être surmontable pour la majorité des exploitations. En effet, la moitié des exploitations remplissent déjà ce critère. La difficulté principale pour la branche sera de disposer de suffisamment de matière première protéique d'origine suisse, la production de soja indigène étant quasi inexistante.

Certaines exploitations (spécialement intensives en montagne), mais d'autres également, devront plus cibler des

vaches avec des courbes de lactations plates et une bonne capacité de mise en valeur des fourrages de base. La qualité des fourrages récoltés et la constitution de rations de base équilibrées seront également des points centraux afin d'éviter une diminution trop importante de la production et des déséquilibres alimentaires dans les troupeaux.

La situation sur le marché du lait bio devrait se compliquer pour 2020. D'après les prévisions, il semblerait qu'une quantité supplémentaire de 17 millions de kilos devrait être produite, faisant craindre des surplus. Les six organisations membres de la commission lait de Bio Suisse ont exprimé leur volonté de tendre vers un marché du lait bio stable. C'est pour cette raison qu'une liste d'attente sera mise en place pour les nouveaux producteurs ayant terminé la reconversion fin 2019. Leur lait sera pris en charge au plus tôt au 1^{er} juin 2020 avec le label bourgeon.

Cette mesure permettra de passer le pic de production du premier semestre et devrait aider à préserver la stabilité sur le marché. Cela est au final bénéfique pour tous.

JRS